

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation / Terrains
De 0 à 39 999 €	15 % TTC
De 40 000 € à 59 999 €	12.50 % TTC
De 60 000 € à 69 999 €	10 % TTC
De 70 000 € à 79 999 €	9 % TTC
De 80 000 € à 89 999 €	8 % TTC
De 90 000 € à 119 999 €	7 % TTC
De 120 000 € à 199 999 €	6,5 % TTC
De 200 000 € à 299 999 €	6 % TTC
A partir de 300 000 €	5 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI ESPACE LUMIERE – 5 rue des pipôts – 62200 Boulogne sur Mer

SARL au capital de 19 700 € / 751 222 225 RCS Boulogne sur Mer - Carte professionnelle T/G n° 89 délivrée par la Sous-Préfecture d'ARRAS

Garantie : AXA France IARD – 313 les Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE – Garantie pour 110 000 €

Honoraires au 12 mai 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Forfait de 150 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	< 30 m2 30 et 60 m2 Entre 61 m2 et 100 m2 >100 m2	<i>Dans la limite de 8 € TTC / m²</i> <i>Dans la limite de 7 € TTC / m2</i> <i>Dans la limite de 6 € TTC / m2</i> <i>Dana la limite de 4 € TTC / m2</i>
Etat des lieux location vide	3 € / m2	<i>Dans la limite de 3 € TTC / m²</i>

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI ESPACE LUMIERE – 5 rue des pipôts – 62200 Boulogne sur Mer

SARL au capital de 19 700 € / 751 222 225 RCS Boulogne sur Mer - Carte professionnelle T/G n° 89 délivrée par la Sous-Préfecture d'ARRAS

Garantie : AXA France IARD – 313 les Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE – Garantie pour 110 000 €

Honoraires au 12 mai 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.